



Jardin Albert-Kahn

Plan de gestion paysager
2014-2017

synthèse



hauts-de-seine
LE DÉPARTEMENT

www.hauts-de-seine.net

[SOMMAIRE]

PRÉAMBULE	5
INTRODUCTION	7
LA CONDUITE GÉNÉRALE DU PROJET	9
LE DIAGNOSTIC	14
1) La situation géographique	14
2) Le contexte géologique	15
3) Les données historiques et paysagères	16
3.1) Biographie d'Albert Kahn	16
3.2) Un jardin remarquable face aux coteaux de Saint-Cloud	17
3.3) 1895, le jardin français, le verger et la roseraie	20
3.4) 1895, l'évocation d'un parc anglais	21
3.5) 1896 et 1899, la création de la forêt bleue, le marais, la prairie et la forêt dorée	23
3.6) 1908-1909, le jardin japonais, reflet d'un attachement particulier	25
3.7) 1988-1989, un hommage à la vie et l'œuvre d'Albert Kahn	27
3.8) 1902, la forêt vosgienne	29
3.9) La restauration de la forêt vosgienne, suite à la tempête de 1999	29
4) Le jardin Albert Kahn, un maillon de la trame verte alto-séquanaise	31
5) Le diagnostic écologique	33
5.1) Les inventaires écologiques	33
5.1.1) La flore patrimoniale	33
5.1.2) Les mousses (bryophytes)	35
5.1.3) Les amphibiens	36
5.1.4) Les reptiles	37
5.1.5) Les chiroptères	37
5.1.6) Les mammifères terrestres	38
5.1.7) Les oiseaux	38
5.1.8) Les insectes	39
5.1.9) Les mollusques	40
5.2) Les espèces exotiques envahissantes	41
5.3) Les services écosystémiques	42
6) Le label Eve®	43
7) Le diagnostic horticole	44
8) Enquête auprès des intervenants du site	47
LA GESTION DU JARDIN POUR LES CINQ PROCHAINES ANNÉES	48
CONCLUSION	53

[PRÉAMBULE]

Le plan de gestion paysager 2014-2017 du jardin Albert-Kahn a été réalisé conformément à la procédure DPJP-PRO13-M3, élaboration d'un plan de gestion de parc ou de jardin départemental.

Le plan de gestion paysager est une programmation sur cinq ans des actions principales à conduire pour préserver et améliorer la valeur patrimoniale du site. Il garantit le juste équilibre entre ses différentes vocations (écologique, paysagère, sociale, historique...). La finalité et les moyens sont pensés dans une logique de développement durable.

Le plan de gestion paysager est composé de plusieurs éléments constitutifs fondamentaux :

- une cartographie des zones et des unités de gestion différenciée,
- un cahier descriptif des unités de gestion,
- un cahier des charges définissant l'entretien du site selon les types de végétation, d'ouvrage et d'équipement,
- un diagnostic global et actualisé du site,
- un plan de travail exposant la programmation des actions,
- un tableau de bord, actualisé en permanence (reporting),
- la présente synthèse rédigée et illustrée à des fins de communication, en particulier auprès du public.

Au travers de ce premier plan de gestion, l'objectif ne sera pas à la transformation du lieu mais à sa conservation et sa valorisation ; les autochromes de l'époque d'Albert Kahn étant les témoins et les garants de ces scènes paysagères. C'est durant l'application de cette programmation, que de nombreux projets verront le jour, conférant au lieu un intérêt patrimonial et culturel renouvelé et incontestable.

[INTRODUCTION]

1932, conséquence des événements de 1929, les biens d'Albert Kahn sont saisis. Le département de la Seine acquiert en 1936 l'ensemble de la propriété et les collections d'images. Un plan quinquennal de travaux est arrêté et d'importants crédits sont votés pour la restauration du jardin. Le Département s'appuie alors sur les autochromes d'Albert Kahn de 1910, afin de restituer l'esprit du lieu, avec le souci de retrouver l'échelle originelle du jardin.

La vocation de ce site d'exception n'est donc pas de le faire évoluer mais de le conserver voir de le restituer. Dans cette optique, les autochromes restent des références incontestables, « témoins visuels » des ambiances paysagères que connaissait Albert Kahn lui-même. Naturellement, les savoirs et les techniques ont évolués, et la gestion du site s'est adaptée aux normes et aux préoccupations actuelles, notamment en termes de performance environnementale. Aussi, afin de respecter la vocation du lieu, certains principes fondamentaux encadrent les objectifs d'entretien. Le paysagiste et le jardinier en chef l'expriment de la façon suivante :

« Pour que plusieurs pays et plusieurs styles paysagers puissent cohabiter de façon équilibrée, le mode d'entretien doit être à la fois global et spécifique. Compte tenu de la taille modeste du jardin, qui permet aux visiteurs d'être en contact visuel rapproché avec les végétaux, le souci du détail est, bien évidemment primordial. Ainsi, chaque végétal est unique et doit apporter sa note particulière. En complémentarité de cette attention au détail, le jardinier doit veiller au maintien de l'équilibre global des jardins qui composent le lieu. Une lisibilité fluide du paysage est essentielle afin que le visiteur soit à même de percevoir les messages que véhicule le site. Ainsi, il faut maintenir constamment une bonne cohabitation entre les végétaux et contenir leur développement, sous peine de voir certaines espèces prédominer et brouiller la composition. Maintenir un équilibre permanent des volumes, tout en entretenant les individus, arbres et arbustes, voilà notre travail quotidien » (*Michel Farris, 2012*).

En termes de structure paysagère, chacun des jardins composant le site possède sa propre organisation, son identité singulière, son caractère spécifique qui s'articule autour d'une « tête de composition », accompagnée d'une succession d'éléments secondaires. Dans le jardin à la française, par exemple, cette tête de composition est le Palmarium, tandis que parterres fleuris, carrés de bulbes, roseraie et arbres fruitiers constituent les éléments secondaires. Dans le jardin anglais, l'élément central est le cottage, par rapport auquel s'articulent le pont, le ruisseau et la pelouse centrale. Dans les forêts, les têtes de composition sont la rivière sèche avec son éboulis (forêt vosgienne) et la mare (forêt bleue).

Ainsi, à bien y regarder, chaque jardin pourrait très bien exister sans les autres. Pourtant, les espaces de transition invitent sans cesse le promeneur à aller toujours plus loin, à découvrir un nouveau paysage, à se laisser surprendre par les contrastes de style et d'ambiance. Cette double dimension, à la fois individuelle et globale, grâce à laquelle chaque jardin trouve sa place dans un projet d'une grande complexité, est la principale richesse du jardin Albert Kahn.

Ce type de composition révèle de façon claire la démarche philosophique d'Albert Kahn. Ce qui frappe d'emblée le visiteur, c'est la complexité du site, son caractère composite. Ici des espaces caractérisés par des ambiances et des styles extrêmement différents se juxtaposent de façon parfois abrupte – comme lorsque l'on passe du jardin japonais au jardin français- mais toujours dans un esprit d'harmonie. Ces jardins dialoguent entre eux et lorsqu'on est suffisamment attentif, on remarque l'art subtil par lequel se font les transitions de l'un et l'autre. L'équilibre naît donc de la diversité et des contrastes, la beauté jaillit du dialogue et du dépassement de ce qui sépare.

(Christian Lemoing, 2012).

LA CONDUITE GÉNÉRALE DU PROJET

Conformément à la procédure précédemment citée, le plan de gestion paysager a été élaboré par l'équipe technique en charge de la gestion technique du jardin.

L'équipe projet a réuni les personnes suivantes :

Christian LEMOING, chef du service territorial sud,

Jérôme TIXIER, responsable de l'unité Vallée-aux-loups / Jardin Albert Kahn,

François DUGAY, adjoint au chef d'unité,

Michel FARRIS, responsable des jardins de collection,

Irène PEYRAUD, responsable de l'équipe des jardiniers du Jardin Albert Kahn,

Olivier BOUVIALA, coordinateur du plan de gestion, en charge du patrimoine naturel sur l'ensemble des parcs du sud du Département,

Grégoire SIMONIN, apprenti ingénieur au sein du Groupe ISA-Pôle Paysage-ITIAPE,

et tous les jardiniers départementaux : Romain Billon, Patrice Chagnon, François Duflot, Jean-Guillaume Fourcade, Franck Gagneur, Eric Gilbert, Quentin Hubert, Robert Lamara, Farid Mors, Pascal Rogations, Jordan Souchet (apprenti).

Le comité de pilotage (validation du plan de gestion) a réuni les personnes suivantes :

Elisabeth DUJARDIN, Directrice des parcs, jardins et paysages,

Jean SCHNEBELEN, adjoint au Directeur,

Christian LEMOING, chef du service territorial sud,

Véronique VERRECKT, adjointe au chef du service territorial sud,

Thierry MARTIN, chef du service patrimoine végétal,

Et les membres de l'équipe projet.

1) La méthode d'élaboration (extrait de la procédure DPJP-PRO13-M3)

Les étapes d'élaboration :

1- Réunion de lancement

Responsable : chef de service ou chef d'unité

But : lancer le protocole en respectant les points suivants :

1.1- Désigner le coordinateur du projet : personne qui conduit le projet jusqu'à la validation du document et sa mise en œuvre (travail d'organisation de réunions, de rencontres, d'analyses, de synthèse, de rédaction...).

1.2- Désigner l'équipe projet : le coordinateur, les agents responsables de la gestion et de l'entretien du site. Se réunit régulièrement sur l'avancement du plan.

1.3- Désigner le comité de pilotage : membres de la Direction, équipe projet et toute autre personne pouvant avoir un avis pertinent sur le plan.

1.4- Fixer un planning et une échéance pour le rendu du plan de gestion.

1.5- Engager le diagnostic en délimitant le champ des recherches (identifier les besoins d'études ou d'expertises externes, enquête publique...).

2- Réalisation du diagnostic

Responsable : équipe projet

But : rassembler toutes les données nécessaires à la caractérisation précise du site et à l'identification des problématiques et des axes d'amélioration.

2.1- Recherche bibliographique : rassembler les principaux documents d'études existant sur le site (études historiques, archéologiques, études paysagères, écologiques, plan de gestion forestier...).

2.2- Cadrage du plan de gestion : rechercher les documents réglementaires fixant des contraintes de vocation ou d'objectifs sur le site (Schéma d'aménagement, plan départemental ou régional, classements...).

2.3- Diagnostic paysager : délimiter et nommer les unités de gestion sur carte, et les décrire dans le cahier ad hoc. Délimiter les zonages de gestion différenciée (selon les 4 codes). Rédiger ou actualiser le cahier des charges d'entretien courant, ou prévoir la réactualisation (si nécessaire) des Cahiers des Clauses Techniques Particulières des marchés de travaux horticoles et forestiers.

2.4- Enquête auprès du public : sous forme d'un simple questionnaire conduit par oral, demander aux usagers leur avis sur la gestion du site. (facultatif)

2.5- Entretiens avec les professionnels : rencontrer les professionnels agissant sur le parc ou susceptibles d'avoir un avis intéressant à livrer sur la vocation et la gestion du site.

2.6- Commander des études et expertises pertinentes pour compléter le diagnostic (inventaires faune/ flore, bioévaluation, études des réseaux, de solidité d'ouvrages...).

2.7- Lister les travaux déjà prévus dans la Programmation Pluriannuelle d'Investissement, et toutes autres opérations déjà annoncées dans les prochaines années.

3- Définir le caractère unique du lieu

Responsable : équipe projet (validation Comité de pilotage)

But : Déterminer ce qui constitue la valeur patrimoniale du site, ce qui le caractérise et le différencie des autres.

Ce texte servira d'introduction au plan de gestion et guidera les gestionnaires dans leurs décisions. Il permettra de définir le champ d'actions pour accompagner l'évolution du site (ce que l'on peut changer, ce que l'on doit conserver).

4- Construction du plan de travail

Responsable : équipe projet

But : à partir du diagnostic réalisé, identifier les problématiques et les axes d'amélioration à porter sur le parc dans les cinq ans à venir.

4.1- Lister de façon exhaustive toutes les propositions et préconisations de gestion issues du diagnostic. Les analyser, retenir celles qui sont pertinentes et qui pourront être réalisées dans les cinq ans.

4.2- Construire le plan de travail en organisant les actions par grands axes d'améliorations, déclinés en objectifs puis en opérations. Un ordre de priorité pourra être attribué aux opérations. Une année de lancement/d'exécution sera prédéfinie.

5- Réunion du comité de pilotage

Responsable : coordinateur

But : validation de la cartographie de gestion différenciée et du plan de travail

L'équipe projet présente une synthèse du diagnostic et le plan de travail qui en découle. Chaque opération est expliquée et discutée : valider, corriger, reporter ou annuler. C'est ici que le texte introductif définissant le caractère unique du site est définitivement validé.

6- Construction du tableau de bord

Responsable : équipe projet

But : consigner l'ensemble des opérations validées par année d'exécution ; leur attribuer une enveloppe budgétaire et un responsable de suivi.

Une fois le tableau de bord établi, il faudra ajuster les PPI et PPF et tout autre document prévisionnel établi préalablement au plan de gestion.

7- Rédaction de la synthèse du plan de gestion

Responsable : coordinateur

But : rédiger une synthèse écrite du travail effectué lors de l'élaboration du plan de gestion.

Il s'agit de présenter de façon concise et pédagogique le diagnostic du site et le plan de travail. Le texte sera rédigé en limitant le jargon technique et illustré par des cartes, dessins et photos. La vocation du document est centrée sur la communication du plan de gestion, la valorisation du site et de sa gestion. Il présente également la méthode d'élaboration du plan et nomme les personnes qui y ont contribué.

8- Validation du plan de gestion

Validation technique par la DPJP.

Validation politique par le Président du Conseil général.

9. Communication du plan de gestion

La communication se fait sur la base de la synthèse du plan de gestion. Ce document est notamment envoyé à l'Architecte des Bâtiments de France (DRAC) pour les Monuments Historiques et à l'Inspectrice des sites (DRIEE) pour les sites classés et inscrits. Des conférences (Powerpoint), des visites et tout autre média jugé utile pour communiquer auprès des publics, seront réalisés tout au long de la vie du plan.

10. Mise en œuvre du plan de gestion

Responsable : Chef d'unité

But : Réaliser prioritairement la programmation du plan de gestion.

10.1- Sur les cinq années d'exécution du plan de gestion, de nombreuses autres opérations, non prévues, s'imposeront (choix politiques, décisions hiérarchiques, contraintes budgétaires, aléas). Une attention particulière veillera à la conciliation des nouveaux projets avec la programmation du plan de gestion. La réalisation du plan doit rester une des priorités.

10.2- Le suivi de l'exécution du plan s'effectuera sur le tableau de bord, régulièrement actualisé par les responsables d'opérations et contrôlé par le chef d'unité.

10.3- La cartographie de gestion différenciée du parc (format A0) sera affichée en permanence dans le bureau du gestionnaire et dans la base de vie de l'entreprise horticole. Le cahier descriptif des unités de gestion sera disposé à côté de cet affichage.

11- Bilan du plan de gestion (réunion du comité de pilotage)

Responsable : Chef d'unité

But : préparer le renouvellement du plan de gestion en fonction des résultats obtenus.

11.1- Faire un bilan critique à partir du tableau de bord (% d'actions annulées, reportées, effectuées). Retours de l'équipe technique sur l'exécution de la programmation.

11.2- Lancer le renouvellement du futur plan en engageant un nouveau projet d'élaboration (retour à l'étape 1).

2) Etat des connaissances

Il s'agit ici de regrouper les études et documents rassemblant des données, des avis, des préconisations sur l'état et la gestion du parc tous domaines confondus. Peu d'études ont été effectuées auparavant sur le jardin Albert Kahn. Il s'agit donc, dans le cadre de ce nouveau plan de gestion, de lancer de nouvelles études :

- l'inventaire écologique du parc, réalisé courant 2012 par BIOTOPE. Ce travail a abouti en janvier 2013, par un document intitulé « Jardin Albert Kahn, Inventaire floristique et faunistique ».
- l'établissement du zonage du parc en fonction des quatre codes qualité de gestion différenciée (horticole, jardinée, rustique, naturelle), réalisé entre septembre et décembre 2011, par l'équipe projet.
- la délimitation des unités de gestion du parc et leur description au sein d'un cahier, rédigé par Grégoire Simonin, Michel Farris et Christian Lemoing entre février et juin 2012.
- la rédaction d'un cahier des charges précisant l'ensemble des tâches d'entretien effectuées pour maintenir ce jardin de contemplation ; rédigé par Grégoire Simonin, Michel Farris et l'ensemble des jardiniers entre juillet 2011 et mai 2012.
- une enquête auprès des professionnels agissant sur le parc, réalisée entre juin et août 2012, par Olivier Bouviala.

LE DIAGNOSTIC

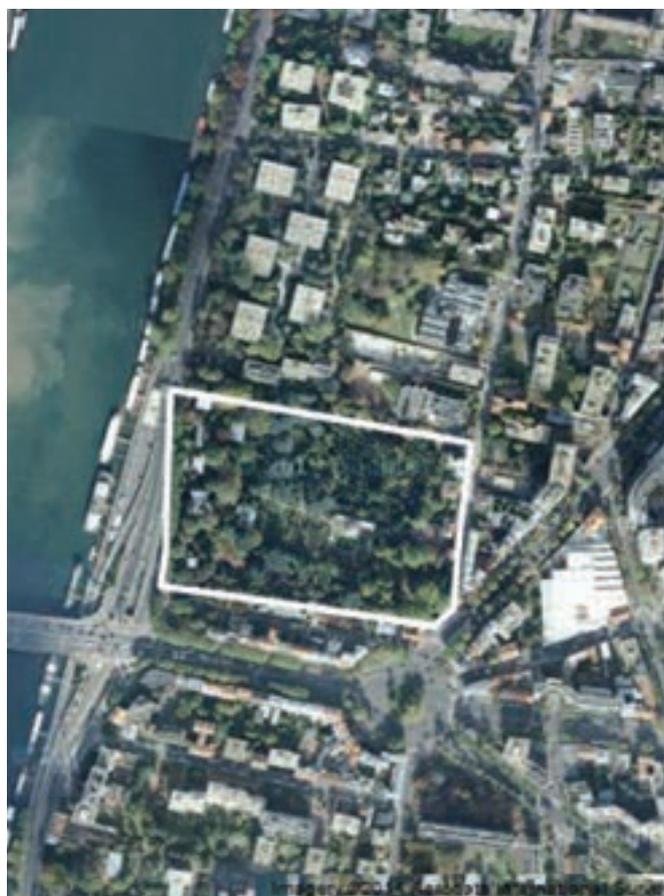
Le diagnostic reprend l'ensemble des études et documents qui caractérisent le jardin Albert Kahn. C'est aussi l'occasion d'en produire de nouveaux. La situation géographique et géologique ainsi que les données historiques et paysagères, puis l'étude écologique et enfin le diagnostic horticole, sont présentés.

1) La situation géographique

Cette entité se situe au cœur de la petite couronne parisienne, à Boulogne-Billancourt. Ce lieu enclavé dans son tissu urbain dense, n'est que très peu visible depuis l'extérieur, on ne distingue que la frondaison de certains arbres ayant résisté à la tempête de 1999. Au nord de celui-ci, à proximité se trouve le parc Rothschild appartenant aujourd'hui à la commune. Le jardin est ceinturé par la ville à l'est et au sud, tandis que l'ouest ouvre sur les quais de Seine, comme l'illustre la cartographie suivante



Carte du jardin Albert-Kahn au sein du département des Hauts-de-Seine



Carte illustrant le jardin Albert-Kahn dans son tissu urbain

Le Jardin Albert Kahn a une superficie de quatre hectares et constitue un ensemble paysager varié. Une mosaïque de milieux – certes créés par l'homme – composée d'un jardin à la française, d'une roseraie, d'un verger, d'un jardin anglais, d'un jardin et d'un village japonais, d'une forêt bleue, d'un marais, d'une forêt dorée, d'une prairie, et d'une forêt vosgienne, consti-

tue ce jardin. D'où le qualificatif qui a été attribué, de jardin « de scènes ». Les jardins sont également qualifiés de « mappemonde » par l'évocation sur le site des différents pays-paysages et végétaux venus d'ailleurs.

2) Le contexte géologique

Comme le révèle l'histoire de ce jardin, de nombreux mouvements de terre ont eu lieu au fil du temps. Le sol en place aujourd'hui se compose de différents remblais ayant évolué avec le temps, et d'amendements apportés lors d'aménagements réalisés. On a, par exemple, une structure dite « limon moyen profond » pour le jardin français ainsi que la vosgienne tandis que le marais a une structure « argilo-calcaire moyen » (d'après les analyses de terre datant de 2012).



Carte géologique et légende issues du BRGM

Fondamentalement, le jardin Albert Kahn se trouve sur une zone d'alluvions anciennes (c'est-à-dire des sables et graviers, limons anciens) comme le montre la carte ci-dessus. Les alluvions anciennes constituent de vastes formations de remblaiement déposées par le fleuve aux différents stades de la formation de la vallée de la Seine, étagées en terrasses successives, d'autant plus jeunes qu'elles sont plus élevées.

Le jardin Albert Kahn se situe sur la basse terrasse (Fy), qui s'élève depuis le fleuve actuel jusqu'à 10 ou 15 mètres au-dessus de l'étiage. Pour l'anecdote, cette terrasse présente des ossements d'une ancienne faune de climat froid, tels que le mammoth laineux (*Elephas primigenius*), le rhinocéros laineux (*Rhinoceros tichorhinus*), le renne (*Tarandus rangifer*), le bison des steppes

(*Bos priscus*), le cheval (*Equus caballus*). En revanche, la moyenne terrasse témoigne d'une faune de climat chaud, tels que l'éléphant (*Elephas antiquus*), l'hippopotame (*Hippopotamus amphibius*), le rhinocéros de merck (*Rhinoceros mercki*). La coexistence de ces deux faunes a été signalée à Javel et à Billancourt.

3) Les données historiques et paysagères

Il serait incomplet de réaliser un diagnostic sans aborder la biographie d'Albert Kahn. Le jardin est le reflet de l'interprétation qu'il fait de sa vie. Il est à l'image de ce personnage humaniste.

3-1) Biographie d'Albert Kahn (avec la contribution de Sigolène Tivolle, Musée Albert Kahn)

Abraham (dit plus tard Albert) Kahn est né le 3 mars 1860 à Marmoutier, dans le Bas-Rhin ; sa famille appartient à une petite communauté de commerçants juifs.

L'adolescent poursuit sa scolarité au collège de Saverne, de 1873 à 1876, avant de partir pour Paris vers l'âge de seize ans. Il travaille pour la maison Ad. Godchau, qui a ouvert un grand magasin de vêtements rue du Faubourg Montmartre, puis entre modestement à la banque des frères Charles et Edmond Goudchaux. Malgré les longues heures à la banque et les voyages professionnels, Albert Kahn réussit ses baccalauréats de lettres (1881) et de sciences (1884), puis une licence de droit en 1885.

À la banque Goudchaux, il se signale très tôt par ses talents. En quelques années, (de 1889 à 1893), il bâtit une fortune en spéculant sur les mines d'or et de diamants d'Afrique du Sud. En 1892, il devient associé de l'établissement. En 1898, il possède sa propre banque, qui prospère.

À 38 ans, libre de disposer de sa fortune, Albert Kahn consacre sa vie à la philanthropie. Il crée progressivement de nombreuses institutions destinées à favoriser la compréhension entre les peuples, la mémoire des diverses cultures et la coopération internationale : ses bourses de voyage « Autour du Monde » offrent à la jeune élite de l'enseignement, l'opportunité de découvrir les réalités ailleurs que dans les livres, pour transmettre cette expérience aux futures élites des nations. Ces boursiers échangent leurs impressions avec des invités prestigieux au sein de la société Autour du Monde. Les Archives de la Planète recensent en photographies couleur (autochromes) et films noir et blanc, les aspects de la vie dans différentes civilisations. D'autres œuvres encore contribuent à éveiller la conscience des élites de l'époque ou à étudier la vie pour la préserver, comme le laboratoire de biologie qu'il installe pour le Dr Comandon.

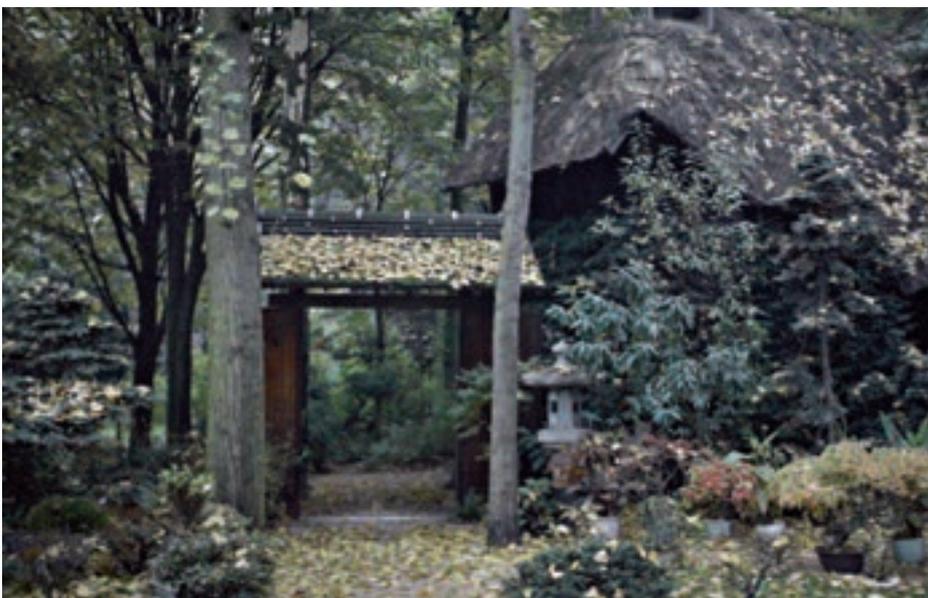
Jusqu'en 1920, il constitue patiemment le terrain de son jardin en achetant progressivement diverses parcelles, puis en les rassemblant tel un « patchwork » (cf. plan ci-avant). Il n'hésite pas à engager de nombreux travaux, tous destinés à structurer cette « mosaïque » de terrains. Ces acquisitions progressives aboutissent à la conception d'un espace composé au final d'une vingtaine de parcelles, rassemblées sur 3.9 hectares. Chaque acquisition est en effet l'occasion pour Albert Kahn de composer une nouvelle scène paysagère, qui apparaît à la fois comme une référence à un courant de l'art des jardins en vogue à la Belle Époque et comme le reflet de ses goûts personnels :

- le jardin français et son style « régulier », la roseraie et le verger portent la marque des célèbres paysagistes Duchêne ;



Jardin français, l'allée des roses juillet 1913. Autochrome Auguste Léon Musée Albert-Kahn, Département des Hauts-de-Seine.

- le jardin anglais et ses pavillons pittoresques s'inspirent du style « paysager » et rappellent la nature et les constructions d'Angleterre, de Normandie et de Picardie, pays et régions chers au mécène ;



Porte ouvrant sur le jardin anglais. Autochrome Musée Albert-Kahn, Département des Hauts-de-Seine.

- le marais, entouré de la forêt bleue, est conçu comme un « jardin d'eau », et la prairie, bordée par la forêt dorée, à l'image d'un « jardin sauvage » ;



Le marais.
Autochrome
Musée Albert Kahn,
Département des Hauts-
de-Seine

- le jardin japonais suit la mode du japonisme et reflète les affinités d'Albert Kahn avec le Japon. L'autochrome suivant présente une des maisons japonaises installées dans le jardin ;



Erables en pots devant
la maison japonaise en avril 1912.
Autochrome Auguste Léon.
Musée Albert Kahn,
Département des Hauts-de-Seine

- enfin, la « scène sylvestre » dans la forêt vosgienne évoque le paysage natal du banquier.



Forêt Vosgienne
datant de 1925.
Autochrome Roger Dumas.
Musée Albert-Kahn,
Département des Hauts-de-Seine.

Une visite de ces jardins est par conséquent faite de contrastes, de surprises et d'appels au regard mais, grâce à un jeu délicat de transitions, ces étonnements se produisent toujours dans une complète harmonie.

3-3) 1895, le jardin français, le verger et la roseraie

En 1895, Albert Kahn fait appel aux célèbres paysagistes Henri et Achille Duchêne pour créer le jardin français, le verger et la roseraie. Le jardin français est un hommage au classicisme du XVII^e siècle. Pourtant, cette scène régulière ne s'étend pas devant l'hôtel particulier du propriétaire, comme le voudrait la conception traditionnelle du jardin à la française, mais devant une serre. L'aspect monumental de ce bâtiment remarquable est ainsi mis en valeur.



Parterres dans le jardin français, Août 1910. Autochrome Auguste Léon. Musée Albert-Kahn, Département des Hauts-de-Seine.

Magnifique ouvrage de ferronnerie de la fin du XIX^e siècle, la serre est dominée par une coupole et se compose d'une structure en métal supportant une couverture en verre. L'intérieur est doublé d'un treillage blanc qui adopte les lignes de l'architecture classique (colonnes, chapiteaux). De part et d'autre, ce jardin d'hiver au décor raffiné était encadré jusqu'au début du XX^e siècle, de deux serres courbes, supprimées autour de 1914. Des autochromes montrent que des chrysanthèmes – entre autres végétaux – y étaient cultivés.



Autochrome de l'une des deux ailes du Palmarium. Musée Albert-Kahn, Département des Hauts-de-Seine.

Le jardin d'hiver ouvre sur une pelouse rectangulaire, régulièrement tondue pour obtenir une étendue homogène et rase. Autour du tapis vert, quatre plates-bandes sont plantées de fleurs saisonnières, toujours monochromes. Tous les éléments de cette « pièce » de verdure présentent les caractéristiques du jardin classique à la française. Géométrie des formes et symétrie des lignes la composent. Afin d'en retrouver une image fidèle, une restauration intégrale a été menée en 1990.

Une autre scène paysagère complète le jardin français : un verger-roseraie, qui allie jardin d'utilité et jardin d'agrément. Il s'ordonne autour d'une allée centrale gravillonnée, dont le tracé rectiligne est ponctué de ronds-points, formant d'agréables escales à la promenade.

Au plus proche de la scène paysagère régulière, les lignes classiques dominent toujours. Quatre premiers carrés sont cernés de parterres fleuris et de cordons bilatéraux. Tout un échantillonnage de formes fruitières y est représenté.

Dans la partie la plus éloignée du jardin classique, quatre carrés supplémentaires sont plantés d'arbres fruitiers dont la forme libre imite un verger de plein vent. En été, ce jardin fruitier se métamorphose en luxuriante roseraie.

Avec cette scène paysagère, Albert Kahn participe à l'engouement, né au XIXe siècle, pour les collections et la culture des roses. D'ailleurs, deux célèbres roseraies seront créées à proximité de sa demeure boulonnaise : L'Haÿ-les-Roses et Bagatelle.

Grâce à l'étude des autochromes et à la maîtrise de techniques très minutieuses, le verger-roseraie a été restauré dans son intégralité. Des espèces utilisées à la fin du XIXe et au début du XXe siècle ont été réintroduites. Les arbres fruitiers sont également des variétés anciennes. L'influence anglo-saxonne, enfin, est apparente dans le verger-roseraie : mêler rosiers sarmenteux et branches de fruitiers est une mode née en Angleterre à la fin du XIXe siècle. Point important : à l'opposé des buissons de roses du verger, Albert Kahn crée un jardin anglais, lui aussi ponctué de tels arbustes à cette époque. De part et d'autre de l'allée centrale, la perspective se fermait ainsi par de hauts rosiers lianes et les deux scènes paysagères se répondaient visuellement.

3-4) 1895, l'évocation d'un parc anglais

Jouxant le jardin français, le « parc » anglais est dessiné sur une parcelle acquise en 1895, la même année que celles qui ont servi à constituer le jardin français, la roseraie et le verger.

Le jardin anglais déploie une pelouse légèrement vallonnée, aux lignes courbes et arrondies. La composition végétale est inspirée de la nature : arbustes à port libre qui fleurissent au printemps, de grands arbres

centenaires qui protègent le jardin, dissimulant, du printemps jusqu'à la fin de l'automne, le paysage urbain tout proche. Au printemps, le vert du gazon est mis en valeur par des plages de plantes à bulbes (jonquilles, narcisses, crocus, jacinthes des bois ...), qui forment de vastes nappes fleuries. Une rivière sinueuse borde la pelouse et se jette dans un bassin surmonté d'une « rocaille ». Construction propre au jardin irrégulier, cet enrochement artificiel, mêlé à une végétation abondante, reproduit une falaise miniature.

À l'époque d'Albert Kahn, des maisons rustiques (un cottage, une laiterie et une volière) punctuaient le chemin sinueux du jardin anglais. Malheureusement, de ces trois édifices, ne subsiste plus que le cottage. Aujourd'hui encore, il est possible d'admirer le cottage, qui ménage des vues sur le jardin japonais, le jardin français et la forêt vosgienne. Décoré de colombages, il évoque l'architecture normande traditionnelle. Du temps du propriétaire, les colombages en bois et le clocheton d'une laiterie évoquaient eux aussi l'architecture traditionnelle des maisons normandes. De nos jours, seul subsiste le puits de cette laiterie, à l'entrée du village japonais. La volière, disparue elle aussi, abritait des colombes et des pigeons domestiques (voir ci-dessous). Son toit de chaume répondait à celui de la laiterie normande, et l'ossature de son corps central (imitant un enchevêtrement d'épaisses branches d'arbres) renvoyait à la passerelle qu'elle jouxtait.



La Volière en 1919.
Musée Albert-Kahn,
Département des Hauts-
de-Seine.

Le jardin anglais d'Albert Kahn et ses fabriques de style normand révèlent que le banquier désire représenter à Boulogne les paysages qui lui sont chers.

La restauration du jardin anglais s'est déroulée en 1993-1994. Elle a été menée à partir d'autochromes datant de la première moitié du XXe siècle et de photographies en noir et blanc, tirées d'un album ayant appartenu à un jardinier du banquier.

3-5) 1896 et 1899, la création de la forêt bleue, le marais, la prairie et la forêt dorée

Entre 1896 et 1899, Albert Kahn acquiert en effet quatre parcelles lui offrant la possibilité de réaliser la forêt bleue, le marais, la prairie et la forêt dorée.

La forêt bleue tient son nom de la couleur bleue des cèdres de l'Atlas et des épicéas du Colorado qui y sont plantés. En créant cette forêt d'essences bleues, Albert Kahn reflète un goût particulier du XIXe siècle pour l'horticulture et la botanique. La plantation de cèdres originaires des montagnes algériennes et marocaines, et d'épicéas originaires d'Amérique, dans la propriété du banquier à Boulogne participe à cet engouement. Ces conifères forment toute l'année un rideau végétal uni et épais, ponctué au printemps par les multiples taches de couleurs vives des azalées et des rhododendrons. La diversité des couleurs est alors spectaculaire et les contrastes saisissants. Ici et là, le rose, le rouge, le mauve ou l'orange de ces arbustes pointillent le voile bleuté et feutré des cèdres et des épicéas comme l'illustre l'autochrome ci-dessous.



La forêt bleue le 24 mai 1915.
Autochrome Georges Chevalier
Musée Albert-Kahn,
Département des Hauts-de-
Seine.

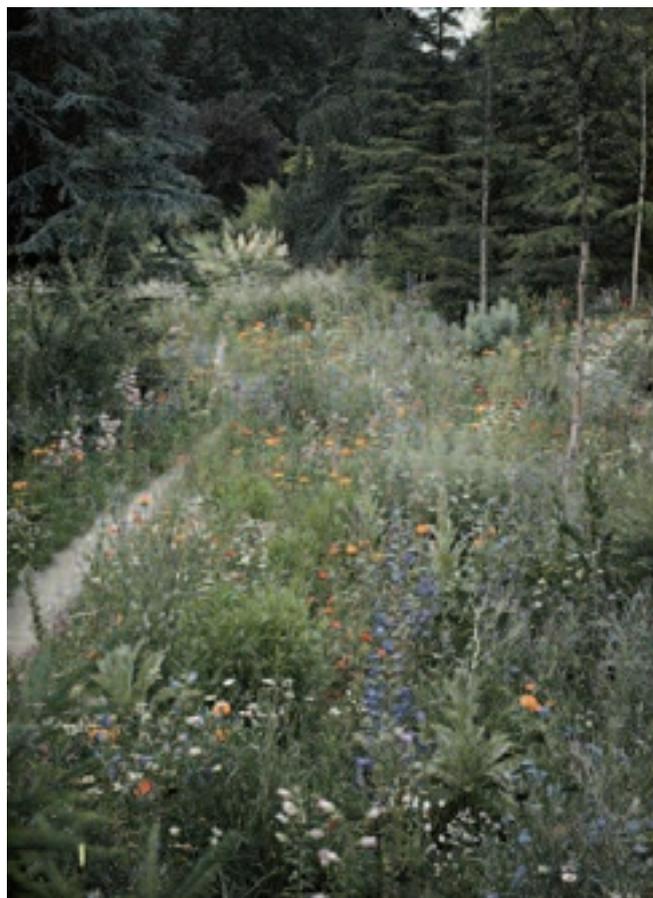
Afin de restaurer « à l'identique » le remarquable écran bleuté créé par Albert Kahn à la fin du XIXe siècle, les arbres ont été progressivement renouvelés depuis les années 1990.

La forêt bleue dissimule une scène de marais, derrière un *mixed border* longeant l'allée. Dans cette plate-bande herbacée, la symétrie est absolument écartée et les nombreux végétaux (vivaces et graminées) qui y sont cultivés, constituent une pièce de verdure colorée et sauvage.

Avec ses deux étangs aux contours sinueux, le marais évoque un milieu humide.

La Pelouse de l'Ehretia est une clairière offrant un espace de respiration, qui permet un temps de pause dans la promenade. C'est un moment de quiétude et de tranquillité. Cet espace légèrement vallonné, bordé de pins du Colorado, d'une strate basse composée d'azalées et d'un *mixed border* offre une transition avec le marais. Les essences remarquables de ce lieu sont l'Ehretia et l'arbre aux mouchoirs.

De l'autre côté du marais, la prairie, où la priorité est donnée aux couleurs et aux formes végétales, s'inspire d'un mouvement né à la fin du XIXe siècle en Angleterre. Au printemps, des plantes vivaces ou annuelles (marguerites, bleuets, coquelicots et ancolies) offrent un éphémère tableau coloré (ci-dessous). Au moment de leur épanouissement, ces fleurs se mêlent aux herbes hautes et font disparaître presque entièrement le sentier.



La prairie de la forêt dorée en juillet 1913.
Autochrome Auguste Léon.
Musée Albert-Kahn,
Département des Hauts-de-Seine.

En bordure de la prairie, la forêt dorée constitue une enveloppe végétale étincelante. Cette scène paysagère doit son nom à ses bouleaux, qui se parent en automne d'un manteau de feuilles dorées, et à ses épicéas 'Argenteospica' dont les jeunes pousses prennent une teinte très lumineuse en avril.

De nos jours encore, la forêt bleue, le marais, la prairie et la forêt dorée nous projettent à la fin du XIXe siècle et nous font voyager dans un tableau impressionniste vivant.

Dans la continuité du marais, en poursuivant la visite, nous découvrons la pelouse du Marronnier et l'allée des Rhododendrons. Un immense marronnier trône au centre de cette pelouse. Il est un des vestiges ayant connu Albert Kahn et résisté à la tempête de 1999.

C'est un lieu de transition entre le bâtiment de la société autour du monde et les bâtiments de la conservation accueillant les bureaux administratifs. C'est aussi une liaison avec le quai du 4 septembre. Cet espace est constitué d'une végétation persistante au nord à base de bambous, favorisant un écran masquant les bâtiments d'habitation proches.

Dans le prolongement de la pelouse du marronnier, l'allée des rhododendrons située au nord du jardin longe la propriété parallèlement au mur. Elle est bordée en fond d'un ourlet de bambous, qui crée un écran avec les bâtiments d'habitation. De chaque côté du cheminement se trouve des rhododendrons créant un effet de couloir fleuri au printemps (d'où son appellation « l'allée des rhododendrons »). Différentes variétés y sont plantées amenant une diversité de couleur et d'ambiance.

3-6) 1908-1909, le jardin japonais, reflet d'un attachement particulier

Au retour d'un premier voyage à la fin du XIXe siècle, le banquier se lance dans la construction de la première partie de son jardin nippon. La seconde partie est mise en travaux durant l'hiver 1908-1909, au moment où Kahn visite l'empire du Soleil Levant, lors d'un voyage autour du monde. Cet espace s'inspire à l'évidence du japonisme et de la mode de l'art des jardins japonais découvert lors des expositions universelles, mais s'en démarque également par une réelle recherche d'authenticité.

Le village japonais a été créé par Albert Kahn sur une parcelle acquise en 1897. Il doit cette appellation à la présence de deux maisons d'habitation traditionnelles. L'autochrome suivant présente l'une des deux maisons japonaises présentes sur le site (voir pages 19 et 26).



Une maison japonaise
le 14 mai 1915.
Autochrome Auguste Léon.
Musée Albert-Kahn,
Département des Hauts-
de-Seine.

À droite, s'élève une maison de thé. Autrefois, elle disposait d'un toit de chaume. De petite dimension, cette « cabane » imitait alors le style miniature d'une maison de thé traditionnelle, destinée à limiter le nombre d'hôtes. Elle a été remplacée en 1966 par un pavillon plus grand, offert par l'école Urasenke de Kyôto.

Deux maisons d'habitation en bois et papier de riz sont présentes. Elles ont été démontées pour le transport puis remontées dans le jardin d'Albert Kahn par un charpentier et un maçon japonais. Elles sont, depuis leur installation à Boulogne, des constructions d'exposition et n'ont jamais été habitées. Du temps d'Albert Kahn, ces maisons étaient entourées d'une collection de céramiques japonaises et chinoises, protégeant des plantes saisonnières (prunus, chrysanthèmes ou glycines). Les deux maisons font l'objet d'une étude archéologique et d'un projet de rénovation, dans le cadre de ce plan de gestion.

Le village japonais est aujourd'hui défini comme un jardin clos et intimiste. Il a été conçu à partir d'une vision centrale située à l'intérieur de la maison principale dite « de réception ». On remarque que les roches et les végétaux cohabitent harmonieusement pour reconstituer un paysage miniature. On notera la disposition des roches et celle des végétaux en solitaire ou en masse. Les arbustes sont souvent taillés de façon à imiter les roches dans un jeu de miroir entre végétal et minéral qui paraît sans fin. Une rivière sèche traverse le jardin, les galets évoquent ici l'eau. Des lanternes de granit et bronze disposées à la croisée des chemins possèdent une fonction esthétique.

En 1908-1909, Albert Kahn fait construire un véritable sanctuaire japonais miniature, aujourd'hui disparu. De nombreuses fabriques orientales évoquent alors divers sites sacrés du Japon visités par le banquier au cours

de ses voyages dans l'empire du Soleil Levant. Deux torii (portiques sacrés shintô constitués de deux piliers réunis au sommet par deux barres transversales) symbolisent le passage entre le monde terrestre et le monde divin et marquent les limites de cette partie du jardin japonais. Au plus proche du village, un premier donne accès au sanctuaire. À l'autre extrémité, un second ferme la scène paysagère.

Un pont arqué et laqué de rouge – seule construction d'inspiration religieuse à subsister de nos jours – reproduit à échelle réduite celui qui marque l'entrée du sanctuaire de Nikkô au Japon. Proche du sôrintô, un espace, désigné comme jardin chinois par les photographes dans les registres d'inventaire, mène aujourd'hui à s'interroger. La végétation ainsi que les nombreux minéraux dispersés, semblent en effet être inspirés des milieux de haute altitude. La confusion des opérateurs pourrait s'expliquer par le rôle essentiel que joue la roche dans cette partie escarpée du jardin japonais d'Albert Kahn. Élément essentiel et dénominateur commun du jardin chinois et du jardin alpin, le minéral aurait pu par conséquent faire apparemment, à tort, cet espace rocailleux à un jardin chinois.

La partie du jardin appelée village japonais a été restaurée une première fois en 1965-1966 par le paysagiste Kozo Iwatani, puis une seconde fois en 1989, d'après les autochromes prises au début du XXe siècle. Deux formes d'intervention se complètent donc dans cet espace extrême-oriental : une restauration dans le village, et une création évoquant l'esprit d'Albert Kahn dans le jardin contemporain.

3-7) 1988-1989, un hommage à la vie et l'œuvre d'Albert Kahn

Un jardin japonais contemporain a remplacé celui qu'Albert Kahn a créé en 1908-1909. Subsistent de l'ancien jardin, les deux ponts, le cèdre de l'Himalaya et le hêtre pleureur sur le petit îlot, ainsi qu'un portique donnant sur le verger.

Dessinée en 1988-1989 par le paysagiste Fumiaki Takano, co-financée par le mécène japonais Osamu Murata et le Département des Hauts-de-Seine, cette création rend hommage à la vie et à l'œuvre d'Albert Kahn, en souvenir des liens étroits qu'il entretenait avec le Japon. Elle constitue un témoignage de coopération et de dialogue entre deux civilisations, tels que le banquier a pu les souhaiter afin de favoriser la paix universelle.

Ce paysage, conçu comme une allégorie de la vie d'Albert Kahn, est bâti autour de trois axes : l'axe de la vie (Yang), l'axe de la mort (Yin), et l'axe féminin-masculin. Cette symbolique reprend donc le principe fondamental du Tao, celui de la complémentarité dans l'opposition pour former un tout.

L'axe de la vie prend sa source avec une pyramide de galets blancs. Tout près de là, à droite, débute aussi l'axe de la mort symbolisé par une pierre noire. L'étang principal symbolise la jeunesse et la réussite d'Albert Kahn.

La plage nous permet d'admirer en contre-plongée, sur l'autre rive des symboles du paysage japonais comme le Mont Fuji (composition nécessitant des milliers d'azalées soigneusement taillées) illustré par la photographie ci-dessous.



Une petite île, un jardin zen, composé d'un espace sec de gravier blanc, de roches et de deux petites pyramides terminent l'axe de la vie. Le cours d'eau se dirige lui paisiblement vers la fin de l'axe de la mort pour s'écouler dans une large cuvette sphérique en pierres noires, pailletée de feuilles d'or.

L'eau est l'élément dominant dans cette composition. Les grandes étapes de son circuit sont une allégorie de la vie et de l'œuvre du pacifiste. Bien que cette création semble très contemporaine aux yeux des Occidentaux, le paysagiste Fumiaki Takano a largement puisé dans les traditions horticoles de son pays. Ce jardin est ainsi conventionnel dans les éléments qui le structurent : on y retrouve par exemple une transposition du paysage japonais dans l'évocation des montagnes, des cours d'eau, des cascades et des rizières en terrasses.

Enfin, le projet de Fumiaki Takano ne se présente pas uniquement comme une « création de jardin » mais veut également être pris dans un sens plus large, comme un « projet d'échanges culturels entre la France et le Japon ».

Le Mont Fuji
en mai 2010.
Direction des parcs,
jardins et paysages,
Département des
Hauts-de-Seine.

3-8) 1902, la forêt vosgienne

De la même manière qu'il reconstitue en miniature le paysage japonais qui lui est cher, Albert Kahn met en scène une ultime parcelle : la forêt vosgienne. Le caractère remarquable de ce jardin réside dans l'évocation de vastes paysages sur une petite surface. La forêt vosgienne, dont la plus grande partie est mise en chantier dès 1902, en est une parfaite illustration : en effet, sur 3 000 m², elle reproduit un espace qui, dans la région des Vosges, occupe près de 800 000 hectares. Il a souhaité reconstituer, là, un décor montagnoux, chargé de souvenirs d'enfance volés par la guerre de 1870.

Les deux versants, lorrain et alsacien, du massif des Vosges y sont aujourd'hui représentés.

3-9) La restauration de la forêt vosgienne, suite à la tempête de 1999

Au lendemain de Noël 1999, une tempête d'une rare violence s'abat sur la France. Les arbres, dont certains plantés au moment de la création du jardin, se brisent et tombent au sol comme des fétus de paille ; une dizaine de cèdres centenaires entraînent dans leur chute épicéas, pins, chênes et érables tandis que de grandes galette de terre, hautes de plusieurs mètres, se forment dans le soulèvement des racines. Le paysage qui est découvert par les gestionnaires une fois la tempête passée est apocalyptique : 150 arbres abattus sur une surface de 8 000 m².

L'analyse des différents autochromes de 1910 ainsi que quelques photos de 1950 montrent clairement que la volonté d'Albert Kahn était de retrouver l'atmosphère des forêts aimées dans son enfance avec notamment « l'effet troncs », c'est-à-dire la présence massive et denses de troncs nus ainsi que les enrochements et les jeux d'ombre et de lumière que l'on retrouvait intacts dans la forêt vosgienne.

Albert Kahn a voulu réaliser un « paysage lorrain » avec ses blocs de granit rose évoquant les Vosges Cristallines ou Hautes Vosges. Ces enrochements ont subi l'érosion du vent, des pluies et la fonte des glaciers, donnant leurs formes arrondies. Après la tempête, ces blocs de granit ont fourni une aide décisive dans l'effort de reconstruction historique du lieu. C'étaient là les seuls points de repère, les seuls témoins permettant de retrouver des éléments de comparaison avec les autochromes.

Au nord-est de la Forêt vosgienne, un terrain contigu de 1 000 m², utilisé jusqu'alors comme zone de stockage de matériel, restait disponible. Il a donc été décidé de créer le « versant alsacien » du paysage des Vosges, tel qu'Albert Kahn lui-même, l'aurait peut-être conçu. Dans cette forêt alsacienne, un chemin creux, s'enfonçant dans le sous-bois de pins sylvestres à travers de longues strates de grès, a été imaginé, tandis qu'un important dénivelé, créé artificiellement, devait dissimuler les bâtiments tout proches.

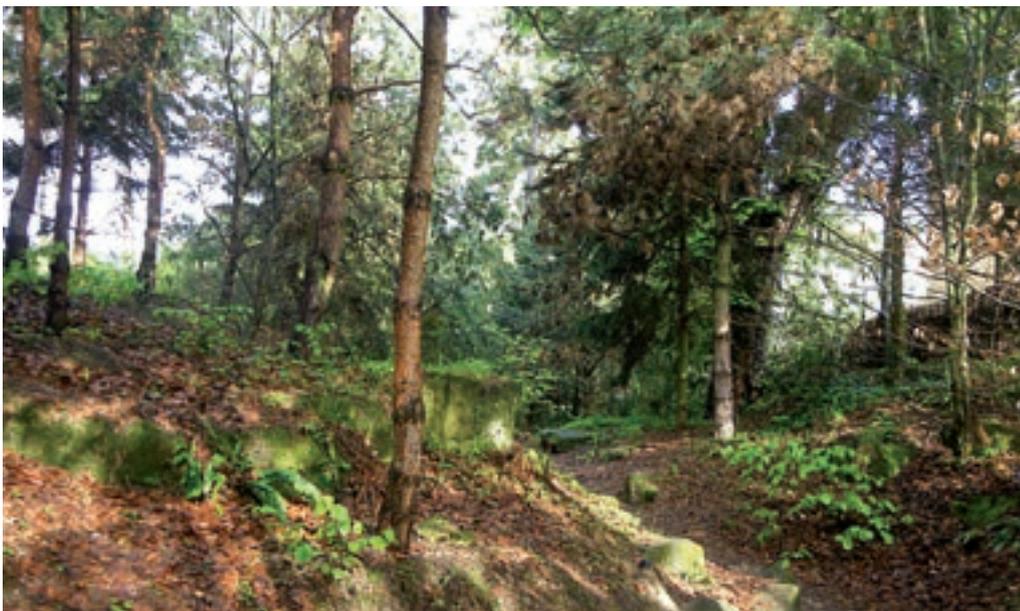
Ce versant alsacien, qui répond au versant lorrain, devait avant tout évoquer, de manière tangible, les ambiances et le paysage de l'enfance d'Albert Kahn. Car cette dimension – la mémoire, la métamorphose du souvenir en paysage – est une composante essentielle du lieu, peut-être même la clé de sa force poétique.

Le grès est omniprésent dans ces forêts alsaciennes. A la différence du granite, c'est une roche de couches formées à partir d'éléments déposés par les eaux. Dans les Vosges gréseuses, ou Basses Vosges, le relief est donc beaucoup plus cassant, moins arrondi que dans les Vosges de Lorraine. Le choix s'est donc porté sur des blocs de grès couverts de mousse, sélectionnés un par un et issus d'une carrière à Bust dans le Bas-Rhin.

Afin de renforcer cette évocation du paysage alsacien, dans cette forêt qui reproduit à une échelle réduite les vastes paysages boisés des Vosges, les trois « étages » montagnards caractéristiques de cette région sont recréés. A chacun des étages correspond une altitude, un enrochement, une acidité spécifique du sol et une strate végétale particulière.

Pour obtenir l'effet « troncs » recherché, une densité de plantation importante a été décidée. Le schéma de plantation retenu, environ 650 sujets de taille différente, souligne les courbes de niveau et accentue l'effet « vallée ».

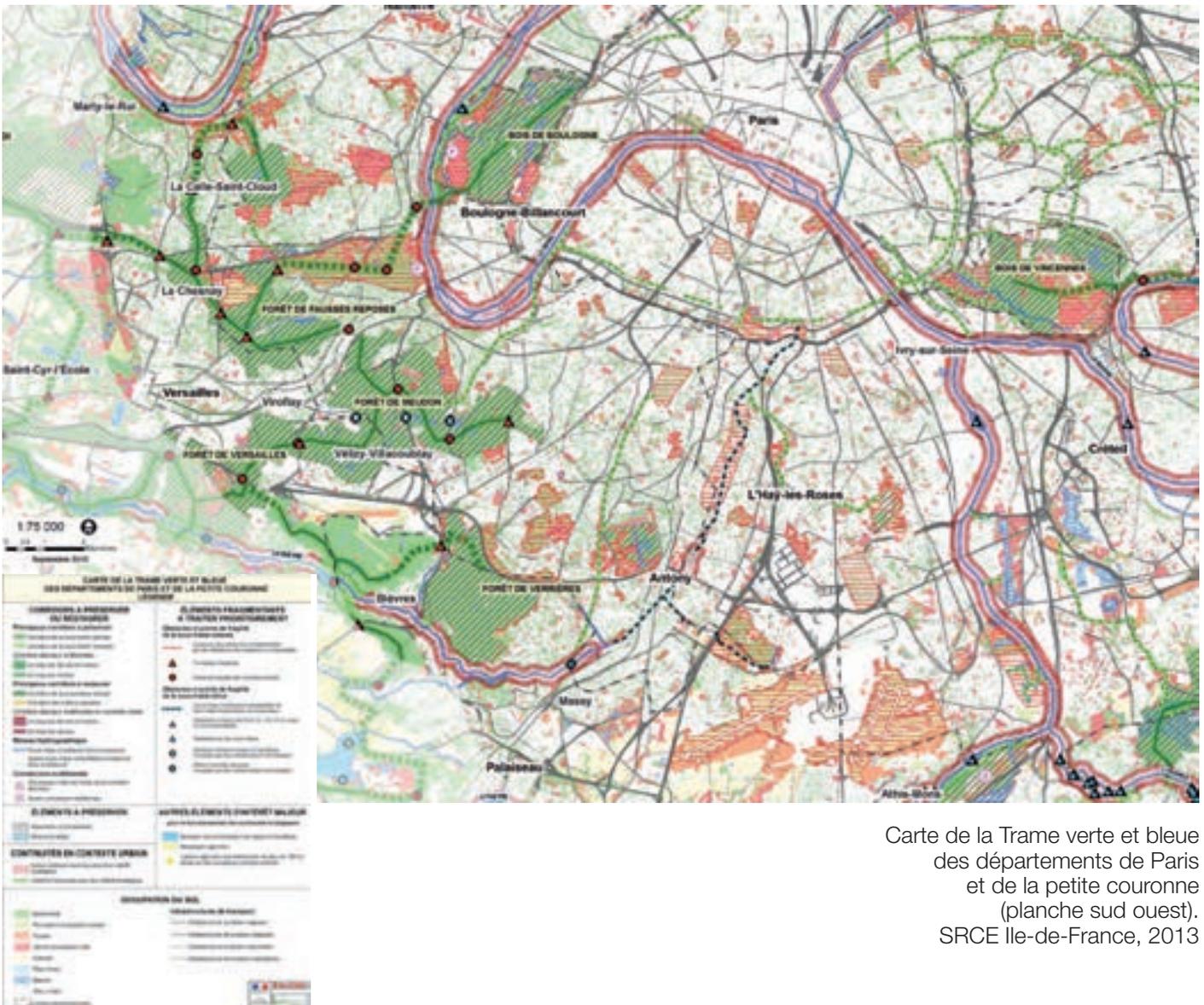
Démarrée au printemps 2000, la restauration de la Forêt vosgienne s'est prolongée jusqu'au printemps 2002. Elle a nécessité l'intervention d'une cinquantaine de professionnels. Ingénieurs, bûcherons, élagueurs, maçons, conducteurs d'engin, fontainiers et, bien entendu, jardiniers se sont relayés tout au long de cette période pour couper et évacuer les arbres abattus par la tempête ; déblayer les terres impropres et apporter plus de 3 000 m³ de terre végétale ; terrasser et niveler le terrain ; livrer, stocker et répartir 650 conifères et feuillus ; réceptionner, décharger et positionner 150 tonnes de grès...



Forêt vosgienne, côté versant alsacien en 2012.
Grégoire Simonin, Département des Hauts-de-Seine.

4) Le jardin Albert Kahn, un maillon de la trame verte alto-séquanaise

Certes, le Jardin Albert Kahn est un site horticole, présentant des scènes paysagères plus ou moins exotiques, bien éloignées d'un paysage naturel de bord de Seine. Cependant, la gestion environnementale et différenciée du jardin offre des espaces de vie à la flore et à la faune locales. Le site peut être simplement utilisé comme corridor écologique : un espace de transition entre deux cœurs de nature plus importants (le bois de Boulogne et le domaine de Saint Cloud). Egalement, il peut être un véritable lieu de vie pour de petites populations locales (mésanges, crapauds, tritons, pipistrelles...). Ainsi, le jardin Albert Kahn est un maillon de la trame verte de la petite couronne parisienne, étant d'ailleurs classé depuis 2001 comme espace naturel associé (ENA) au sein du schéma départemental des espaces naturels sensibles des Hauts-de-Seine (SDENS). Il contribue ainsi à la politique de protection et de gestion des espaces naturels sensibles, dont le Département est responsable conformément à l'article L142 du Code de l'urbanisme (loi du 18 juillet 1985).



Carte de la Trame verte et bleue des départements de Paris et de la petite couronne (planche sud ouest). SRCE Ile-de-France, 2013

Les berges de Seine entre le parc de Saint-Cloud et le bois de Boulogne représentent 48 ha d'espaces naturels dont 23 ha d'espaces naturels sensibles. Il s'agit d'un ensemble de berges naturelles, dont l'ambiance végétale est renforcée par les parcs, les plantations d'alignements, les jardins privés et une zone résidentielle très végétalisée à Boulogne-Billancourt. Cette particularité présente un grand intérêt paysager. Le jardin Albert Kahn s'inscrit entre le parc de Saint-Cloud et le bois de Boulogne ; il concourt à la continuité écologique et paysagère entre ces deux sites, au même titre que le parc Rothschild et le parc du château de Suresnes.



Cartographie issue du Schéma départemental des Espaces Naturels Sensibles datant de 2001.

5) Le diagnostic écologique

5-1) Les inventaires écologiques

Le bureau d'études Biotope a été missionné afin de réaliser un premier inventaire faune/flore sur l'ensemble du jardin. Cet inventaire sommaire permet de donner un aperçu des espèces présentes ainsi que des potentialités écologiques du site.

5-1-1) La flore patrimoniale

Sur 133 espèces de plantes recensées, 9 sont considérées comme patrimoniales et spontanées sur le site. Dix autres espèces présentent un statut de patrimonialité, mais étant délibérément plantées sur le site, elles ne peuvent être considérées comme des indicateurs intéressants de la qualité écologique du patrimoine naturel du jardin. On notera dans le marais la présence d'une algue verte de la famille des characées, rare en Ile-de-France. Ces algues forment des végétations aquatiques pionnières, constituant à grande échelle des habitats reconnus d'intérêt communautaire en Europe.

La cartographie suivante présente la répartition géographique des espèces inventoriées.

Département
des Hauts-de-Seine
- ENS
IGN, BD Ortho -
Biotope 2012

Légende

- Cardamine des bois
- Colchique d'automne
- Compagnon rouge
- Compagnon rouge,
Millepertuis maculé
- Gaillet aquatique
- Mauve musquée
- Orpin réfléchi
- Potamot crépu
- Triseté commune



Nom latin	Nom vernaculaire	Indigénat	Statut IDF	Statut HdS
<i>Cardamine flexuosa</i> With.	Cardamine des bois	I	AR	AC
<i>Colchium autumnale</i> L.	Colchique d'automne	I, P. ?	AR	Espèce non revue depuis 1990
<i>Silene dioica</i> (L) Clairv.	Compagnon rouge	I	R	R
<i>Hypericum maculatum</i>	Compagnon rouge, Millepertuis maculé	R	LC	TR
<i>Galium uliginosum</i>	Gaillet aquatique	P. ?, I.	AR	TR
<i>Malva moschata</i> L., 1753	Mauve musquée	I	AC	R
<i>Sedum rupestre</i> L., 1753	Orpin réfléchi	I	AR	TR
<i>Potamogeton reptans</i> L., 1753	Potamot crépu	I	R	R
<i>Trisetum flavescens</i> (L.) P. Beauv., 1812	Trisète commune	I	AC	R

Légende :

Indigénat : (I) indigène, (P) planté.

Statut Ile-de-France et Hauts-de-Seine : (R) Rare, (C) Commune, (AR) Assez rare, (TR) Très rare.

5-1-2) Les mousses (bryophytes)

Un inventaire floristique sommaire, tel qu'il a été pratiqué ici, concerne principalement les plantes vasculaires, telles que les fougères et plantes supérieures à graines et à fleurs. Exceptionnellement, à la demande du Département, un relevé plus fin concernant les bryophytes (les mousses notamment) a également été demandé pour le Jardin Albert Kahn. De tels relevés sont recommandés dans le cadre de la labellisation Eve® selon le référentiel d'Ecocert.

Les bryophytes ne possèdent ni racines, ni réels vaisseaux conducteurs. Elles sont donc très dépendantes des conditions atmosphériques ambiantes en ce qui concerne leur alimentation en eau.



Mousses pleurocarpes.
Inventaire floristique et faunistique, 2013, Biotope

Toutes les « formes » de bryophytes ont été observées dans l'enceinte du jardin à l'exception des anthocérotes. 39 espèces ont été identifiées. Quatre espèces présentent un indice de rareté, ce qui est remarquable pour un milieu si transformé. Trois de ces quatre espèces sont présentes dans la forêt vosgienne et sont des mousses saxicoles (qui aiment les rochers) et calcicoles (qui aiment le calcium). La quatrième espèce, *Didymodon sinuosus* est présente dans le jardin anglais (au bord de l'eau) et est encore saxicole.

Il existe donc une réelle diversité muscinale ¹ dans l'enceinte du Jardin Albert Kahn, notamment dans la forêt vosgienne (18 espèces recensées) où l'humidité des arbres et la présence de nombreux rochers constituent un habitat très favorable.

¹ Muscinale : relatif aux mousses

5-1-3) Les amphibiens

Parmi les espèces recensées sur le site, toutes sont protégées à l'échelle nationale et une est inscrite à l'Annexe IV de la directive Habitats ².

Trois espèces ont été observées sur le périmètre de l'aire d'étude. L'observation de l'Alyte accoucheur (*Alytes obstetricans*) dans les Hauts-de-Seine constitue une donnée nouvelle par rapport au dernier bilan francilien (de Massary et Lescure, 2006) :



© B. Adam / Biotope

Crapaud commun (*Bufo bufo*) :

29 adultes et 2 juvéniles observés.

Localisation : Partout mais en densité particulièrement fortes sur le jardin japonais et la forêt vosgienne.

Protection nationale* : Art. 3

Liste rouge^o en France : LC

Liste rouge^o dans le monde : LC

Liste rouge^o en Ile-de-France : AC



© G. Blondeau / Atlas faune 92

Alyte accoucheur (*Alytes obstetricans*) :

42 adultes, 14 juvéniles et environ 250 têtards observés.

Localisation : Partout mais en densités particulièrement fortes sur le jardin japonais et la forêt vosgienne ; Têtards en densité forte sur le ruisseau du jardin anglais.

Protection nationale* : Art. 2

Liste rouge^o en France : LC

Liste rouge^o dans le monde : LC

Liste rouge^o en Ile-de-France : AR



© G. Blondeau / Atlas faune 92

Triton palmé (*Lissotriton helveticus*) :

1 subadulte.

Localisation : Individu détecté sous une pierre.

Protection nationale* : Art. 3

Liste rouge^o en France : LC

Liste rouge^o dans le monde : LC

Liste rouge^o en Ile-de-France : AC

* Protection nationale : Art.2 : protection intégrale des individus et protection des sites de reproduction et des aires de repos, / Art.3 : protection intégrale des individus.

^o Liste rouge en France : LC : préoccupation mineure / R : rare / AR : Assez rare / AC : Assez commun

D'autres espèces communes d'amphibiens ont été recensées dans le département des Hauts-de-Seine, telles que le triton ponctué, la grenouille verte, la grenouille rieuse. De futures prospections pourraient sans surprise révéler leur présence sur le site.

² L'annexe IV Directive Habitats : liste les espèces animales et végétales d'intérêt communautaire qui nécessitent une protection stricte : elle concerne les espèces devant être strictement protégées. Cette liste a été élaborée sur la base de l'annexe 2 de la Convention de Berne. Certains groupes taxonomiques sont plus strictement protégés par la Directive HFF que par la Convention tels que les chauves-souris et les cétacés.

5-1-4) Les reptiles

Aucune espèce n'a été observée sur le jardin, malgré des recherches actives effectuées dans les lieux de refuges traditionnels : tas de branches, tas de feuilles, murets, pierres, etc.

Seules trois espèces sont connues sur le département des Hauts-de-Seine et sur Paris intra-muros. Il s'agit de l'orvet, du lézard des murailles, et de la couleuvre à collier, considérées comme potentielles sur le jardin Albert Kahn selon l'étude biotope.

5-1-5) Les chiroptères

Cinq espèces de chiroptères (chauve-souris), dont 4 sont déterminantes de ZNIEFF³, ont été recensées sur le site d'étude comme le montre la cartographie suivante : la Noctule commune, la pipistrelle de Kuhl, la pipistrelle de Nathusius, la Sérotine commune.



³ ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique. L'inventaire des ZNIEFF est un programme initié par le Ministère chargé de l'environnement en 1982. Cet inventaire vise la connaissance permanente aussi exhaustive que possible des espaces naturels, terrestres et marins, dont l'intérêt repose soit sur l'équilibre et la richesse de l'écosystème soit sur la présence d'espèces de plantes ou d'animaux rares et menacées.

5-1-6) Les mammifères terrestres

Lors des différentes expertises réalisées sur le jardin Albert Kahn, 4 espèces de mammifères ont été observées : l'écureuil roux (*Sciurus vulgaris*), le mulot sylvestre (*Apodemus sylvaticus*), la souris grise (*Mus musculus*) et le hérisson d'Europe (*Erinaceus europaeus*).

5-1-7) Les oiseaux

Un relevé de Bruno Lebrun (ornithologue CG92/LPO) le 5 avril 2012 a permis d'inventorier 19 espèces d'oiseaux, appartenant au cortège ordinaire de l'avifaune urbaine, notamment à celle des parcs et jardins : merle noir, rouge-gorge, mésanges bleue et charbonnière, grive musicienne, pie bavarde, pigeon ramier, corneille noire...

- Fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*), 05/04/2012 : 3 chanteurs
- Pouillot véloce (*Phylloscopus collybita*), 05/04/2012 : 2 chanteurs
- Mésange bleue (*Parus caeruleus*), 05/04/2012 : 3 chanteurs
- Mésange charbonnière (*Parus major*), 05/04/2012 : 3 chanteurs
- Pigeon ramier (*Columba palumbus*), 05/04/2012 : 8 individus
- Verdier d'Europe (*Carduelis chloris*), 05/04/2012 : 1 chanteur
- Rouge-gorge familier (*Erithacus rubecula*), 05/04/2012 : 4 chanteurs
- Grimpereau des jardins (*Certhia brachydactyla*), 05/04/2012 : 1 couple transportant des matériaux dans un nichoir spécifique
- Geai des chênes (*Garrulus glandarius*), 05/04/2012 : 1 couple transportant des matériaux pour la construction de leur nid
- Pigeon colombin (*Columba oenas*), 05/04/2012 : 1 couple
- Corneille noire (*Corvus corone*), 05/04/2012 : 1 couple dont la femelle couve
- Troglodyte mignon (*Troglodytes troglodytes*), 05/04/2012 : 2 chanteurs
- Grive musicienne (*Turdus philomelos*), 05/04/2012 : 1 chanteur
- Merle noir (*Turdus merula*), 05/04/2012 : 2 mâles et deux femelles
(deux couples probables)
- Etourneau sansonnet (*Sturnus vulgaris*), 05/04/2012 : 5 individus
- Roitelet huppé (*Regulus regulus*), 05/04/2012 : 1 chanteur
24/04/2012 1 chanteur
- Canard colvert (*Anas platyrhynchos*), 05/04/2012 : 1 couple
- Héron cendré (*Ardea cinerea*), 24/04/2012 : dîners des jardiniers et des visiteurs
- Pie bavarde (*Pica pica*), 07/03/2010 : nichent dans les platanes d'alignement sur voiries (4 nids à proximité)



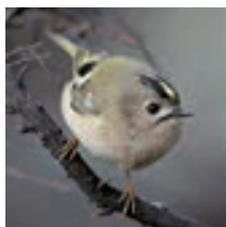
Mésange bleue

© P. Fontaine / CG92



Troglodyte mignon

© P. Fontaine / Atlas faune 92



Roitelet huppé

© Atlas faune 92



Héron cendré

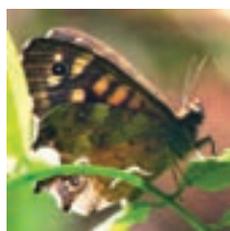
© O. Bouviala / CG92

De temps à autre, les visiteurs peuvent aussi observer un héron cendré venant pêcher sur les plans d'eau du jardin. Le geai des chênes est également présent ; les coloris de son plumage et son cri si caractéristique agrémentent par moment la promenade. Deux autres espèces de corvidés sont très présentes sur le site : la pie bavarde et la corneille noire, très bien adaptées au milieu urbain. Les corneilles nichent dans les hauts conifères, les cèdres notamment, alors que les pies construisent plutôt leurs nids dans les platanes d'alignements des avenues proches. Il n'est pas rare d'assister à des chamailleries bruyantes entre ces deux espèces. Leur présence limite la reproduction du seul couple de canards colvert du jardin, dont les couvées font l'objet d'attaques systématiques de ces prédateurs.

5-1-8) Les insectes

Parmi les lépidoptères (papillons de jour), une seule espèce très commune, a été observée par Biotope ; il s'agit du tircis (*Pararge aegeria*), plutôt associé aux boisements. En parallèle, les rares espèces susceptibles d'être présentes sont donc celles capables d'accomplir l'intégralité de leur cycle de vie sur le site ou capable de traverser le tissu urbain dense attendant pour accomplir une partie de leur cycle sur le site. Une espèce est potentielle : le demi-deuil (*Melanargia galathea*), espèce déterminante de ZNIEFF, qui trouverait sur le site quelques espaces favorables. Par ailleurs, on pourrait également citer comme potentielles, les espèces connues à Paris, liées aux milieux ouverts et semi-ouverts riches en crucifères ou en graminées comme les Piérides du navet (observé sur le site en 2012 par Olivier Bouviala), le Paon-du-jour ou le Procris.

Concernant les odonates (libellules), quatre espèces ont été vues : les Lestes brun et vert (*Sympecma fusca* et *Chalcolestes viridis*) et les Sympétrums sanguins et strié (*Sympetrum sanguineum* et *Sympetrum striolatum*). Une seule de ces espèces peut être considérée comme patrimoniale : il s'agit du Leste brun.



Tircis

© O. Bouviala / CG92



Paon du jour

© O. Bouviala / CG92



Agrion élégant

© O. Bouviala / CG92



Petite nymphe
à corps de feu

© O. Bouviala / CG92

Le jardin dispose de très nombreux endroits en eau courante et stagnante, pourvus pour la plupart d'une végétation aquatique fonctionnelle. Peu d'espèces paraissent en mesure d'accomplir leur cycle larvaire sur site, à l'exception d'espèces très communes et ubiquistes comme l'agrion élégant (*Ischnura elegans*), l'agrion jovencelle (*Coenagrion puella*) ou la petite nymphe à corps de feu (*Pyrrhosoma nymphula*). Les possibilités de présence d'odonates sont notamment réduites du fait de la présence de nombreux prédateurs aquatiques, en populations denses (écrevisses, amphibiens, poissons...).

Aucune espèce appartenant à l'ordre des orthoptères (grillons, criquets, sauterelles) n'a été observée ou entendue. Une espèce reste potentiellement présente : le grillon d'Italie, espèce protégée qui est susceptible d'être trouvée sur tous les espaces verts en Ile-de-France, même les jardins urbains.

5-1-9) Les mollusques

De même que pour l'expertise sur les mousses, une commande particulière a été passée auprès de Biotope pour une recherche plus attentive des mollusques. Ce groupe est très peu cité dans les inventaires faunistiques généraux, il apparaît donc intéressant d'étudier épisodiquement leur présence sur un jardin tel que celui d'Albert Kahn.

Aucune espèce protégée ou patrimoniale n'a été observée sur le site. Seules des espèces non indigènes ont été recensées. On en compte 29 terrestres, tandis que 4 autres sont des gastéropodes aquatiques. Ces mollusques sont des espèces introduites ou dont l'indigénat en France et/ou en Île-de-France est difficile à établir.

Deux espèces sont introduites en France : la loche maltaise et la planorbine voyageuse. La loche méridionale et l'hélice carénée, toutes deux indigènes à l'échelle nationale sont introduites en région Île-de-France. Ces espèces sont en expansion dans les milieux anthropisés du nord de la France. L'escargot petit-gris et la physe sont considérés comme cryptogènes⁴ en France. Ce sont les espèces dont l'indigénat est difficile à établir.

⁴ Cryptogène : adj. « Engendré dans un lieu qu'on ne peut voir, en particulier le corps d'un autre être vivant ».

5-2) Les espèces exotiques envahissantes

Plusieurs plantes reconnues comme espèces exotiques envahissantes ont été recensées au sein du Jardin Albert Kahn : le fraisier de Duchesne, la balsamine à petites fleurs, la vergerette de Sumatra, la vigne-vierge commune, le robinier, la renouée du Japon et le solidage du Canada. Elles font l'objet de contrôles réguliers et ne présentent pas de risque particulier pour le jardin et son environnement.



Fraisier de Duchesne
(*Duchesnea indica*) © Atlas faune 92



Balsamine à petites fleurs
(*Impatiens parviflora*) © Atlas faune 92

Concernant les espèces animales, seule l'écrevisse de Louisiane est réellement implantée dans le jardin, au niveau des plans d'eau et notamment au jardin japonais. De même que pour les plantes envahissantes, la population est très restreinte et fait l'objet de contrôle chaque année.

Ecrevisse de Louisiane
(*Procambarus clarkii*)
trouvée au pied du Mont Fuji,
2011

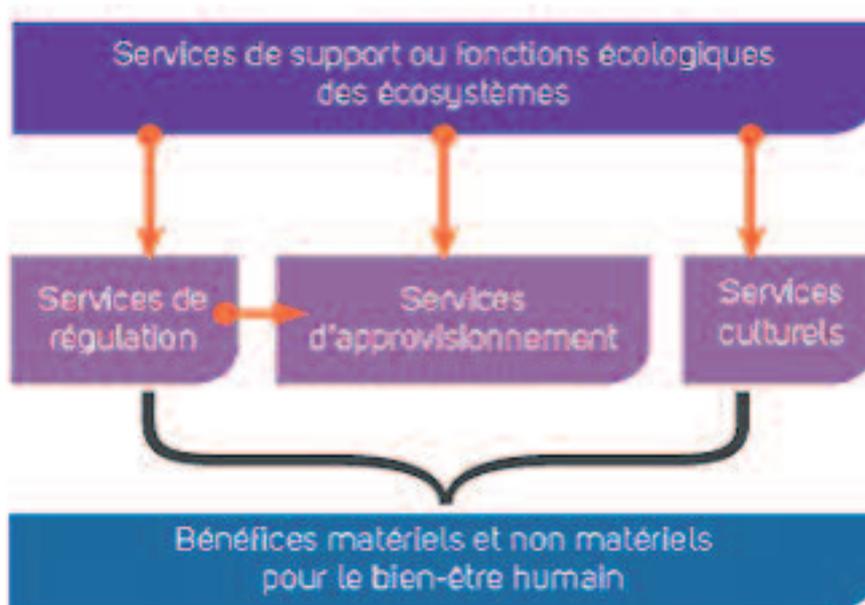
© O. Bouviola, CG92



5-3) Les services écosystémiques

En agglomération urbaine, un espace tel que le jardin Albert Kahn apporte de multiples services aux habitants. Ces services écologiques, générés par le fonctionnement naturel de l'écosystème, sont mis en valeur depuis quelques années, notamment grâce à l'étude internationale sur l'évaluation des écosystèmes pour le millénaire (Millenium Ecosystems Assessment, 2005). En France, ce travail est prolongé par l'UICN (Union Internationale de Conservation de la Nature) qui publie le Panorama des services écologiques fournis par les milieux naturels, dont un volume traite en particulier des écosystèmes urbains.

Ainsi, ces considérations valorisent et renforcent l'intérêt porté au patrimoine naturel de chaque collectivité, de chacun de ses espaces de nature, notamment en pleine ville. Elles démontrent les bénéfices que les citoyens peuvent tirer de ces services, quasiment gratuits, apportés par la nature. La figure ci-dessous, extraite du panorama de l'UICN, schématise ces services :



Quatre grandes catégories de services sont ainsi définies :

- Les services de **supports**, liés au fonctionnement de l'écosystème et permettant d'alimenter les autres services. C'est la mécanique fondamentale du système : le déroulement des grands cycles de la matière (eau, carbone, azote...).
- Les services de **régulation**. Il s'agit de la réduction des risques d'inondations (un sol perméable et végétalisé diminue le ruissèlement qui peut provoquer en aval des inondations lors de fortes pluies) ; de la contribution à l'assainissement de l'air, de l'eau et des sols (les végétaux et la microfaune peuvent fixer les particules polluantes de l'air, les extraire du sol et de l'eau)...

- Les services d'**approvisionnement**. Cela concerne la production de nourriture, de matériaux de construction, d'énergie, d'eau douce, d'air sain, de médicaments, d'éléments décoratifs...
- Les services **culturels**. Il s'agit des contributions innombrables de la nature à la constitution de nos valeurs sociales, esthétiques, artistiques, spirituelles et patrimoniales (détente, loisirs, tourisme, promenade, photographie, peinture, sculpture, randonnée, inspirations artistiques, technologiques et scientifiques...).

Ces derniers, services culturels, sont particulièrement présents dans le Jardin Albert Kahn. Son origine historique et la diversité de ses scènes paysagères, contribuent à la qualité de ses services. En outre, la gestion du jardin, respectueuse de l'environnement, labellisée Eve®, apporte une garantie à leur pérennité.

6) Le label Eve®

La démarche environnementale du Département poursuit des objectifs de préservation de la biodiversité et des ressources naturelles. Elle vient parfaire la gestion différenciée appliquée au sein du Jardin Albert Kahn et influence largement son plan de gestion. L'utilisation de produits phytosanitaires et d'engrais minéraux, l'arrosage systématique des pelouses et des massifs, sont des pratiques proscrites depuis 2003. La qualité et la traçabilité des matières et des flux entrant et sortant du jardin sont rigoureusement suivies. Ce mode de gestion durable a permis d'obtenir en 2012 le label Eve® « Espace végétal écologique ». Délivré par l'organisme national de contrôle et de certification ECOCERT, ce label garantit la réalité d'une gestion environnementale exemplaire du site.

L'ensemble du site a été étudié, dans son état et sa gestion, et finalement labellisé EVE® pour la première fois en 2012. Chaque année, un nouvel audit a lieu. 102 points de contrôle, répartis sur 10 domaines, sont évalués :

- Gestion du paysage : 6 points de contrôle (plan de gestion obligatoire, tableau de bord des actions entreprises...)
- Préservation de la biodiversité : 19 points de contrôle (inventaire faune, flore, végétaux indigènes, gestion des espèces exotiques envahissantes...)
- Gestion de l'eau : 13 points de contrôle (suivi des consommations, analyse de qualité, récupération des eaux de pluies...)
- Préservation d'un sol vivant : 9 points de contrôle (analyse de sols, mulch, zero pesticides...)
- Qualité de l'air : 6 points de contrôle (utilisation d'énergie non polluante)
- Maitrise du bruit : 8 points de contrôle (mesures régulière du bruit, matériel à faible émission sonore...)



- Gestion de l'énergie : 8 points de contrôle (suivi des consommations, éclairage efficient)
- Gestion des déchets : 10 points de contrôle (tri obligatoire, recyclage, compostage...)
- Utilisation des matériels, matériaux et produits : 13 points de contrôle (produits ecocertifiés, traçabilité, lutte biologique, fertilisant organique)
- Gestion des aspects humains et sociaux : 10 points de contrôle (formation des agents, communication et information du public...).

Le référentiel complet est accessible sur le site Internet d'ECOCERT. C'est très certainement le label le plus exigeant en termes de gestion environnementale de parcs et jardins, équivalent à la certification AB (Agriculture Biologique) pour les exploitations agricoles.

7) Le diagnostic horticole

Le diagnostic horticole du parc a pris la forme d'un cahier désignant les 17 unités de gestion du site, classées en quatre codes. Chaque unité de gestion correspond à un secteur au périmètre défini et se percevant comme une unité en terme de paysage et de gestion. Chacune des fiches descriptives comportent les items suivants : dénomination de l'unité de gestion, localisation, photo, description paysagère, usages, historique et autochrome, évolution, entretien selon le cahier des charges de l'entretien du jardin, ses particularités et son code qualité.

Les codes qualité ont été déterminés pour expliquer au public comment les différents parcs départementaux sont gérés. Ils sont les mêmes sur chacun des parcs et ont été validés par le Président du Conseil général, lors de l'élaboration du premier plan de gestion ; celui du Domaine départemental de Sceaux.

Quatre codes qualité permettent de formaliser ainsi le principe de gestion différenciée :

- Code qualité 1 : zone horticole.

Architecture paysagère forte, horticole, de qualité ; entretien soutenu et soigné ; vocation ornementale. Ce sont des unités demandant un entretien soutenu représentatif de l'art des jardins. On peut y trouver de nombreux savoir-faire tel que la « taille en nuage » ou la taille fruitière. Il y a la présence d'un arrosage automatique, de haies taillées, de topiaires, de nombreux arbustes floraux ou encore de massifs d'annuelles/bisannuelles.

- Code qualité 2 : zone jardinée.

Espace vert structuré avec un entretien fréquent et rigoureux. Présence de pelouses régulièrement tondues, de parterres de vivaces, de mixed border. On y trouve également des arbustes florifères.

N°	Nom de l'unité	code qualité	Surface
1	Jardin français	1	1255
2	Fruitier-roseraie	1	1164
3	verger	1	1197
4	pelouse du jardin anglais	3	1962
5	abords du jardin anglais	3	2388
6	village japonais	1	1630
7	jardin japonais contemporain	1	4863
8	le palmarium	1	429
9	forêt bleue	2	1335
10	pelouse de l'Heretia	2	2224
11	le marais	2	1472
12	la conservation	2	372
13	Pelouse du marronnier	3	757
14	allée des rhododendrons	2	384
15	forêt dorée	3	573
16	forêt vosgienne	4	8155
17	le terrain de boule	2	2304

Tableau des différentes unités de gestion du jardin Albert-Kahn.

PLAN DE GESTION 2012-2017 DU JARDIN ALBERT KAHN – CAHIER DESCRIPTIF

N° 06

FICHE D'IDENTIFICATION de l'unité de gestion : le village japonais

Descriptif :

C'est un jardin clos et intime, appelé le village car il comprend deux maisons japonaises traditionnelles. Il a été conçu à partir de vision centrale située à l'intérieur de la maison principale dite « de réception ». Il regroupe les trois points fondamentaux d'un jardin japonais : la contemplation, la méditation, et la promenade.

On remarque que les roches et les végétaux cohabitent harmonieusement pour reconstituer un paysage miniature. On notera la disposition des roches et celle des végétaux en solitaires ou en masse. Les arbustes sont souvent taillés de façon à imiter les roches dans un jeu de miroir qui paraît sans fin. Une rivière sèche traverse le jardin, les galets évoquent ici l'eau. Des lanternes de granit et de cuivre disposées à la croisée des chemins possèdent une fonction esthétique.

Si l'on s'approche du jardin anglais une porte japonaise à deux battants nous offre un tableau naturel qui contraste agréablement avec le paysage japonais.

Usage(s) : Promenade et contemplation.




Code qualité : 1 **surface** : 1630 m²

Composition et entretien : (Cf. Cahier des charges de l'entretien horticole)

- 1.1 Le sol
- 1.3. Engrais organiques
- 2.1. La taille en nuage des espaces arborés
- 3.1 La taille en nuage des espaces arbustifs
- 3.2 La taille topiaire
- 3.3.1. La taille des arbustes à fleurs
- 5.1 Les bambous
- 6.1. La tonte de l'herbe
- 9.2. Les pièces d'eau.
- 10. Arrosage
- 11. Gestion des déchets verts
- 12. Le renouvellement des végétaux
- 13. Les actions favorables à la biodiversité
- 14. Les revêtements de sol

Historique : Au retour d'un premier voyage à la fin du 30^e siècle, le banquier lance la construction de la première partie de son jardin nippon, jardin que des artistes japonais vendront spécialement dessiner et planter.

Au nord du village, s'élève un pavillon de thé. Offert par l'école de thé Urasenke de Kyoto, il a remplacé en 1966 par une petite « cabane » devenue trop vétuste. Au sud, deux maisons d'habitation sont construites en bois et papier de riz. Elles ont été montées dans leur pays d'origine puis remontées dans le jardin d'Albert Kahn par un charpentier et un maçon japonais.

Le village a été restauré en 1989, dans le respect de son esprit d'origine, d'après les autochromes prises entre 1910 et 1930.

Evolution : Une opération de restauration est engagée sur les deux maisons principales, sur les années à venir (2012 – 2015)

Fiche(s) opération n° : un projet = une fiche opération détaillée dans le cahier

8) Enquête auprès des intervenants du site

La réalisation du diagnostic a pour objet de rassembler toutes les données nécessaires à la caractérisation précise du site et à l'identification des problématiques et des axes d'amélioration. Afin que ce diagnostic soit le plus exhaustif possible, des entretiens ont été conduits auprès des jardiniers et des intervenants sur le site. L'objet a été de recueillir les observations, remarques et souhaits, concernant l'amélioration du jardin et de sa gestion. Les propositions sont ainsi listées sans aucune réserve.

Ainsi, 6 entretiens (28 personnes) ont été menés pour recueillir une quarantaine de propositions d'améliorations pouvant être conduites dans les cinq prochaines années :

- Entretien le 16 mai avec l'équipe projet du plan de gestion ;
- Entretien le 22 mai avec Marco Martella, responsable de la valorisation du patrimoine vert et historien des jardins ;
- Entretien le 26 mai avec Alain Vaz, responsable de la plomberie fontainerie du Jardin ;
- Entretien le 21 juin avec l'ensemble des jardiniers ;
- Entretien le 1er août avec Charles Bertrand, chargé d'études à la Direction de l'eau ;
- Entretien le 8 août 2012 avec des représentants du Musée Albert Kahn.

Chaque entretien a fait l'objet d'un compte rendu transmis à l'équipe projet. Le plan de travail 2014- 2017 a pu donc être amendé en fonction des différentes remarques. Si les propositions ont toutes été notées sans distinction, elles ont ensuite fait l'objet de discussion au sein de l'équipe technique avant d'être transcrites, ou non, en actions dans le plan de travail présenté ci-après.

LA GESTION DU JARDIN POUR LES CINQ PROCHAINES ANNÉES

Le plan de travail présente cinq axes d'améliorations et 48 actions :

- Amélioration de la qualité paysagère (7 objectifs déclinés en 21 actions)
- Amélioration de la qualité technique (8 objectifs déclinés en 8 actions)
- Amélioration de la qualité environnementale (4 objectifs déclinés en 10 actions)
- Amélioration de l'accueil du public (4 objectifs déclinés en 6 actions)
- Conservation du savoir-faire des jardiniers gestionnaires du site (1 objectif décliné en 3 actions)

La construction de ce plan de travail, permet de classer autour d'axes d'améliorations puis d'objectifs, l'ensemble des actions formulées et validées par l'équipe projet pour 5 ans. On obtient ainsi 48 actions organisées autour de grands objectifs, certaines se regroupant autour d'un but commun ou plus simplement autour d'un espace ou d'une contrainte commune.

À la suite de ce premier classement formant le plan de travail, un second tableau, est renseigné plus précisément en ajoutant la date, le budget prévisionnel et sa source budgétaire, le pilote et l'état d'avancement de l'action. Cet outil de programmation, nommé tableau de bord, est actualisable en temps réel.

Toutes les actions n'ayant pas la même importance, les plus simples seront traitées directement sous forme de travaux ou nouveaux services, les plus complexes seront développées comme des projets (étude de faisabilité, conception, validation, réalisation). Pour ces dernières les différentes étapes du projet peuvent révéler leur incompatibilité avec les objectifs et les moyens préalablement définis. Il est donc probable que certaines actions soient reportées dans un plan de gestion futur ou simplement annulées.

Bien entendu, le plan de travail n'exclut pas la mise en œuvre de nouveaux projets, non écrits ici, et proposés en cours de réalisation du plan. Cependant, sans impératif ou mot d'ordre particulier, l'application du plan de gestion restera une des priorités.

Axes d'amélioration	Objectifs	Unités de gestion / actions
	Retravailler les zones contiguës au projet global du nouveau musée	<p>Les Abords du jardin anglais/ Intégrer la nouvelle entrée du jardin, éclaircissement et plantation au niveau de la lisière</p> <p>La Pelouse du marronnier/ Repenser cet espace en accord avec le projet du futur musée comprenant les dépendances présentes sur le jardin. Intégrer l'ouverture au public du bâtiment de la SAM (société autour du monde) et du bâtiment de la Conservation.</p> <p>La Pelouse de l'Ehretia/ repenser cet espace avec l'ouverture au public de la zone conduisant au bâtiment de la Conservation et à l'ouverture potentielle du bâtiment Rabouin/Kahn</p> <p>La Forêt vosgienne/ adapter les pourtours de la Grange vosgienne à son ouverture au public en tant que "maison de parc".</p> <p>Le Palmarium/ nouvelles plantations</p> <p>Le Palmarium/ réfection des treillages</p> <p>Le Palmarium/ rénovation des boîtes des bacs</p> <p>Le Palmarium/ ajout de topiaires à l'entrée</p> <p>La Pelouse de l'Ehretia/ suivre l'évolution du spécimen planté (l'Ehretia), le remplacer si besoin</p> <p>Le Verger et le Fruitiier roseaie/ remplacement pied à pied des vieux arbres fruitiers, avec des variétés anciennes, au rythme de 10/ an.</p> <p>Le Verger et le Fruitiier roseaie/ remplacer pied à pied les vieux rosiers avec des choix portant sur l'esthétisme des fleurs selon les critères de fleurissement apparaissant sur les autochromes au rythme de 10/ an</p> <p>Le Jardin français et le Fruitiier roseaie/ remplacer les tapis de gazon et plates-bandes (choix des mélanges de graines)</p>
Amélioration de la qualité paysagère du jardin	<p>Accompagner la rénovation du Palmarium (programmée avec la construction du nouveau musée)</p> <p>Entretien et remplacer le patrimoine arboré et arbustif vieillissant</p>	

Unités de gestion / actions		Objectifs	Axes d'amélioration
Le Marais/ Études des autochtones, pour enrichir cet espace de plantations d'essences évocatrices du passé (selon les fleurs, les feuillages, la phénologie des essences...)			Amélioration de la qualité paysagère du jardin
La Forêt vosgienne/ sur la base des autochtones, enrichir les strates herbacées et sous arbutives avec des fougères, des vaccinium et houx et notamment sur le versant alsacien et mise en place d'un fascinage sur les pentes les plus abruptes.		Enrichir certaines ambiances paysagères en évocation de l'époque d'Albert Kahn (en s'appuyant sur les autochtones du jardin)	
Le Village japonais/ Enrichir le site avec des plantations en pots (recherche de poteries japonaises)		Restaurer les constructions vieillissantes	
La Forêt dorée / Réfection d'une prairie fleurie avec des plantes indigènes		Accompagner la réinstallation d'une pagode	
le Jardin japonais/ Remplacer à neuf le pont rouge et le pont violet.		Poursuivre les rénovations des allées	Amélioration de la gestion technique du jardin
Le Village japonais/ Restauration des fabriques japonaises à l'aide d'une maîtrise d'œuvre. Cette étude comprendra en plus de la restauration des fabriques, une étude de l'archéologie du bâti avec un démontage complet.		Améliorer la sécurité du personnel	
Le projet et l'emplacement sont encore indéterminés. Il pourrait être discuté une fois le nouveau musée achevé. Projet copiloté par le Musée et la DPJP.		Développer une installation électrique dans le jardin	
Jardin entier/ établir un plan de rénovation d'allée avec une priorité sur le jardin français, la Forêt bleue et la Forêt vosgienne.		Développer un éclairage intégré au Jardin	
Portail 1 bis rue des Abondances/ Installer un digicode et un miroir pour faciliter la sortie des véhicules			
Installer un réseau électrique enterré avec boîtiers d'accès aux prises pour éviter l'utilisation de groupes électrogènes lors des manifestations, sur l'ensemble du jardin.			
Jardin entier/ installer un système d'éclairage utilisable lors des manifestations nocturnes de prestiges (projet de scénographe-eclairagiste)			

Axes d'amélioration	Objectifs	Unités de gestion / actions
Amélioration de la gestion technique du jardin	Changement des pompes du bassin japonais	Jardin japonais/ changer les deux pompes (vieilles de 22 ans) par un nouveau système de pompes à crépine.
	Améliorer la gestion du patrimoine arboré	Réaliser un inventaire pied à pied et établir un plan de gestion arboricole sur le moyen terme pour l'ensemble du jardin
	Réaménager l'aire de service pour une meilleure fonctionnalité	Aire de service/ revoir le stockage, la circulation, la signalétique, les boxes et les jauges
	Adapter les marchés de fournitures	réaliser un marché de fournitures (unité fonctionnelle) en petits outillages spécialisés et consommables propres au métier de jardiniers (entretien du jardin japonais)
	Séparer les consommations d'eau potable pour les bâtiments de celles du jardin	Palmarium / installer un disconnecteur
Amélioration de la qualité environnementale du jardin	Améliorer la qualité des matériaux d'aménagement du site	Jardin entier/ Remplacer les liens plastiques par des liens en osier ou en raphia naturel, remplacer les piquets de pin traité par des piquets de chataigniers brut, remplacer les fils noirs plastiques par des gaules de chataigniers
	Economiser l'eau potable	Jardin entier/ Installation d'un système de contrôle de l'arrosage automatique grâce à la mise en place de pluviomètres et tensiomètres. Puits du jardin anglais/ Réaliser une étude pour connaître la capacité du puits à approvisionner une plus grande partie du jardin (jardin français, anglais & japonais). Étude préalable pour vérifier l'utilité du puits supplémentaire découvert au niveau de la Maison Kahn
	Connaître, conserver et développer la biodiversité du jardin	En fonction des résultats des deux premières études, l'exploitation des puits pourrait permettre d'alimenter toutes les zones du jardin à partir des puits et compenser les pertes des bassins japonais et anglais. Réaliser et suivre les inventaires faune, flore sur l'ensemble du jardin, avec la réalisation de relevés simples de terrain (sans protocole).
		Faire suivre les données pour intégration dans une base SERENA afin d'alimenter le SINP (syst d'info sur la nature et paysage) de Natureparif

Axes d'amélioration	Objectifs	Unités de gestion / actions
Amélioration de la qualité environnementale du jardin	Connaître, conserver et développer la biodiversité du jardin	Faire participer les jardiniers à des opérations de sciences participatives (comptages faune/flore) initiées par le Muséum national Compléter l'offre en gîtes pour la faune (refuge à insectes, nichoirs si besoin) La Forêt dorée / Réfection d'une prairie fleurie avec des plantes indigènes Installer un rucher sur un (ou plusieurs) toits des bâtiments du jardin (à déterminer en fonction des travaux du nouveau musée)
Amélioration de l'accueil du public	Créer de nouveaux événements floraux et saisonniers Améliorer la communication des noms de plantes auprès du public Ouvrir au public le fond du Jardin japonais Réfection des toilettes publiques Aménager un circuit PMR	Le Marais, la Forêt vosgienne, le Jardin français, le Fruiter Roseraie, le Jardin et le Village japonais / récréer les ambiances florales selon les autochromes, événements à communiquer en relation avec le musée Renouveler annuellement l'exposition des bonsaïs Réalisation d'un livret de poche avec illustrations pour les agents d'accueil (en coopération avec le musée) Actuellement fermé pour des raisons de sécurité, l'accès sera rendu possible avec la mise en place d'un barriérage et la reprise du cheminement. L'ouverture de cet espace s'accompagnera de la présence d'agents du musée et dépendra donc de leurs présences. Commander auprès du PBT, la réfection des WC. Etude sur Jardin entier/ voir les préconisations de l'audit 2012 / A associer avec la création d'un parcours permanent dans le cadre du projet du nouveau musée
Conservation du savoir faire des jardiniers gestionnaires du jardin	Assurer la transmission du savoir-faire des jardiniers lors d'un départ en retraite Echanger avec des jardiniers paysagistes japonais Établir une charte de conservation de l'identité du lieu	D'ici 2017, il y aura au moins le départ d'un jardinier expérimenté. Afin de conserver ses acquis sur l'entretien particulier du Jardin, il faut s'assurer qu'il puisse transmettre son savoir (ses compétences spéciales) à un ou plusieurs collègues. Envoyer des jardiniers au Japon / faire venir des japonais
Gestion globale	Conserver le label EVE Renouveler le plan de gestion	Inscrire "noir sur blanc" en entête des plans de gestion et autres projets paysagers affectant la qualité paysagère du jardin, les éléments fondamentaux définissant l'identité du lieu qu'il faut strictement conserver.

CONCLUSION

Le Jardin Albert-Kahn est un lieu de conservation. Les autochromes réalisés à l'époque d'Albert Kahn, restent les témoins incontestables des scènes paysagères d'origine. De précieuses informations, telles que les compositions horticoles, les variétés florales, les proportions relatives des massifs et des arbres, sont patiemment récoltées par les jardiniers, afin de restituer fidèlement les ambiances du début du XXe siècle. Au cours de ce plan, des projets considérables seront menés. Par exemple, la restauration des fabriques japonaises par de véritables maîtres charpentiers nippons, sera certainement un chantier passionnant à suivre. Parallèlement à ces travaux centrés sur le jardin, le Département conduira sur la même période le projet de construction du futur musée, conçu par l'architecte Kengo Kuma, et la rénovation des multiples bâtiments annexes. L'aboutissement de ce grand projet confèrera au site un intérêt patrimonial renouvelé et bien mérité.

Malgré ces grands travaux, les jardiniers continueront évidemment à assurer l'entretien du jardin dans les règles de l'art, notamment celui du célèbre jardin japonais, plébiscitée par l'ensemble des visiteurs. La mise en œuvre du plan, à travers la gestion quotidienne et les travaux d'amélioration, restera conditionnée par le respect du label Eve® « Espace Végétal Ecologique », garantissant une haute qualité environnementale.

Pour finir, cette synthèse a été réalisée avec l'ensemble des documents constitutifs du plan de gestion paysager. Le temps passé par les gestionnaires pour concevoir et rédiger le plan est un investissement important, qui lui confère une valeur indéniable. C'est effectivement un travail conséquent de rédaction, qui reste novateur dans le métier, où la culture et la transmission orales des jardiniers constituaient, jusqu'ici, une part essentielle des connaissances sur la gestion du site. Désormais, le plan de gestion cristallise ces connaissances dans un document écrit, transmissible aux générations suivantes.

Pour autant, la rédaction du plan de gestion n'est pas une fin en soi. Il s'agit bien d'un plan de travail qu'il faut mettre en œuvre sur les cinq prochaines années. En 2017, c'est l'évaluation de ce travail qui nous confirmera son intérêt. Le porter à connaissance de ce document et sa transmission au Président du Conseil général permet de valider ce plan de gestion paysager et sa pérennité.

« La construction du plan de gestion paysager représente un gros travail. Cet un outil qui nous a permis de constituer une trace écrite : Demain si une nouvelle équipe vient nous remplacer, elle pourra comprendre et poursuivre notre travail. Cela nous a aussi poussé à remettre en cause certaines de nos habitudes, forcé à travailler autrement avec la mise en place de gestion différenciée, à utiliser de nouveaux matériels, à chercher de nouvelles solutions pour maintenir la qualité de ce jardin. »

Irène Peyraud, Responsable du jardin Albert Kahn

« Le plan de gestion m'a permis de formaliser tout ce que j'avais en tête, il permet de figer les méthodes de travail. Cet outil fournit une base écrite, un support pour les responsables et jardiniers, pour communiquer. Ce document est aussi à destination du futur : il renseignera nos successeurs, pour assurer la continuité du jardin. »

Michel Farris, Responsable en chef des jardins de collections (Albert Kahn et Arboretum de la Vallée-aux-Loups)

« Le plan de gestion est un outil indispensable du gestionnaire, véritable guide et recueil de données techniques, environnementales et humaines d'un lieu. C'est une aide à la réflexion et à la conservation de la mémoire du jardin.

Mais ce document n'a de sens que si le responsable du jardin et les jardiniers le font vivre, évoluer au rythme des projets. Ce n'est pas un document figé, au fond d'un tiroir et qui ennuie, tout au contraire, c'est une aide à la décision, à la création où chacun est acteur en trouvant sa place dans la réalisation et l'entretien de ce jardin. »

Christian Lemoing, Chef du service territorial sud



**Pôle Cadre de vie et aménagement urbain
Direction des parcs, jardins et paysages**

Grégoire Simonin

Maquette
PCVAU-DDA-UAG - G. Loison

Impression : Reprographie Conseil général 92

Août 2014

